

Cet avis sur le site TED: <http://ted.europa.eu/udl?uri=TED:NOTICE:364779-2015:TEXT:FR:HTML>

**France-Antibes: Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection  
2015/S 201-364779**

**Avis de concours**

Ce concours est couvert par: la directive 2004/18/CE

**Section I: Pouvoir adjudicateur/entité adjudicatrice**

**I.1) Nom, adresses et point(s) de contact**

Ville d'Antibes Juan-les-Pins

DGA ressources et prospective, 12 place Général de Gaulle, BP 2205

À l'attention de: M. le maire

06606 Antibes Cedex

FRANCE

E-mail: [commandepub-gestadm@ville-antibes.fr](mailto:commandepub-gestadm@ville-antibes.fr)

**Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues:** auprès du ou des points de contact susmentionnés

**Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris les documents relatifs à un dialogue compétitif et à un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus:** auprès du ou des points de contact susmentionnés

**Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées:** auprès du ou des points de contact susmentionnés

**I.2) Type de pouvoir adjudicateur**

Autorité régionale ou locale

**I.3) Activité principale**

Services généraux des administrations publiques

**I.4) Attribution de marché pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs/entités adjudicatrices**

Le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs/entités adjudicatrices: non

**Section II: Objet du concours/description du projet**

**II.1) Description**

**II.1.1) Intitulé attribué au concours/projet par le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice:**

Concours restreint de Maîtrise d'oeuvre sur esquisse pour la restructuration du stade nautique: création et réhabilitation des bassins extérieurs et construction d'un bâtiment.

**II.1.2) Description succincte:**

La restructuration du stade nautique d'Antibes-Juan les Pins va faire l'objet d'une première tranche de travaux réalisés en deux phases, en site occupé:

— transformation de la fosse à plongeon en bassin olympique avec 8 lignes d'eau (50x20)

— rénovation du bassin olympique existant et construction de locaux dédiés aux activités associatives, clubs et sportifs de haut niveau ainsi que des locaux techniques d'exploitation pour une surface utile de 1111 mètres carrés

l'objectif du maître d'ouvrage est d'obtenir une reconnaissance BDM (Bâtiment Durable Méditerranéen) sur ce projet.

La part de l'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux par le maître de l'ouvrage est fixée à 8 750 000 EUR (HT).

La mission de maîtrise d'oeuvre confiée au lauréat correspond à la mission de base telle que définie par le décret n° 93-1268 du 29.11.1993, étendue à l'élément de mission OPC.

**II.1.3) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)**  
71000000, 79311000

**Section III: Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique**

**III.1) Critères de sélection des participants:**

L'équipe de maîtrise d'oeuvre disposera des compétences suivantes: -Architecture-Bureau d'étude (structure, fluides, etc.) spécialisés en piscine-économie de la construction-qualité environnementale, performance énergétique et construction durable (matériaux utilisés en éco-construction)-planification et organisation de chantier (opc) critères de sélection des concurrents hiérarchisés comme suit :-Qualification et qualité du candidat ou de l'équipe candidate: composition de l'équipe au regard des compétences demandées, moyens de l'équipe ;-Qualité architecturale, technique et environnementale des références fournies au regard de l'opération envisagée pour l'ensemble de l'équipe.

**III.2) Information relative à la profession**

La participation est réservée à une profession particulière: oui  
Architecte

En cas de groupement, la forme souhaitée après attribution par le pouvoir adjudicateur est un groupement conjoint sans mandataire solidaire.

L'architecte sera mandataire du groupement conformément au dernier alinéa de l'article 3 de la Loi n° 77-2 du 3.1.1977 sur l'architecture: l'architecte se voit confier les missions de coordination de l'ensemble des prestations et de représentation des prestataires. Le contrat prévoit ainsi en contrepartie la rémunération de l'architecte pour ces missions ainsi que la répartition des prestations et la responsabilité de chacun des prestataires. l'entreprise mandataire d'un groupement ne peut représenter, en cette qualité, plus d'un groupement pour un même marché.

il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements.

Les candidats retenus pour cette consultation se présentent sous la forme d'une équipe pluridisciplinaire dotée des compétences nécessaires à la réalisation des études et comprenant obligatoirement un architecte, satisfaisant aux exigences définies par la loi 77-2 du 3.1.1977 sur l'architecture, pour le dossier permis de construire.

**Section IV: Procédure**

**IV.1) Type de concours**

Restreinte

Nombre de participants envisagé nombre minimal 3. /nombre maximal 4

**IV.2) Noms des participants déjà sélectionnés**

**IV.3) Critères d'évaluation des projets:**

**IV.4) Renseignements d'ordre administratif**

**IV.4.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice:**

13F166

**IV.4.2) Conditions d'obtention des documents contractuels et des documents additionnels**

**IV.4.3) Date limite de réception des projets ou des demandes de participation**

Date: 16.11.2015 - 12:00

IV.4.4) **Date d'envoi des invitations à participer aux candidats sélectionnés**

IV.4.5) **Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans le projet ou la demande de participation**  
français.

IV.5) **Récompenses et jury**

IV.5.1) **Information sur les primes:**

Une ou des prime(s) sera/seront attribuée(s): oui  
nombre et montant des primes à attribuer: Le lauréat du concours ainsi que chaque concurrent non retenu ayant remis des prestations répondant au programme, recevra une prime d'un montant de trente cinq mille (35 000 EUR) EUR (HT).

IV.5.2) **Détail des paiements à verser à tous les participants**

IV.5.3) **Contrats faisant suite au concours**

IV.5.4) **Décision du jury**

IV.5.5) **Noms des membres du jury sélectionnés**

**Section VI: Renseignements complémentaires**

VI.1) **Information sur les fonds de l'Union européenne**

VI.2) **Informations complémentaires:**

Le marché qui suivra le concours est un marché de services soumis à l'AMP

Date d'envoi des invitations à participer aux candidats sélectionnés: décembre 2015

Dossier de candidature à remettre:

Dossier juridique

les candidats doivent utiliser les formulaires Dc1 (lettre de candidature) et Dc2 (déclaration du candidat) pour présenter leur candidature. Ces documents sont disponibles gratuitement sur le site [www.minefe.gouv.fr](http://www.minefe.gouv.fr) Ils contiendront les éléments indiqués ci-dessous:

Les renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise tels que prévus à l'article 44 du Code des marchés publics:

— la lettre de candidature (Dc1) identifiant le candidat ou les membres du groupement candidat y compris le mandataire;

— copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire;

— déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du CMP;

— le(s) document(s) indiquant le(s) nom(s) de la (des) personne(s) ayant le pouvoir d'engager le candidat individuel ou le membre du groupement.

dossier technique

1. La lettre de motivation de l'équipe candidate: 1 page format A4 verso maximum

2. La présentation de l'équipe candidate et de ses références: format A3

o Organisation de l'équipe avec le nom de l'architecte mandataire et de ses co-traitants, composition de l'équipe et adresse des candidats

o Capacité financière et technique avec:

— déclaration concernant le chiffre d'affaires concernant les services objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles)

— déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat

o 3 références significatives:

- pour chacun des co-traitant de l'équipe en précisant le nom du maître d'ouvrage, la description du projet et de la mission, démarche environnemental, date de livraison, SDP, montant des travaux en keuro(s)
  - et par ailleurs, préciser les références communes avec les autres membres du groupement
- les candidats pourront utiliser le cadre de réponse téléchargeable sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse électronique suivante: <https://www.e-marches06.fr/>.
- 3. Des références illustrées sous forme de 2 affiches (format A3) non reliés avec une bande de 5 cm en haut de l'affiche (5 x 10 cm) permettant d'y porter l'identification du candidat et précisant pour chacune d'entre elle: la nature de l'opération;
  - le nom du maître d'ouvrage;
  - le type de travaux (neuf, extension, réhabilitation);
  - la complexité et l'importance de l'opération (montant des travaux EUR HT et surface opérationnelle);
  - la mission réellement effectuée (concepteur, co-concepteur, assistance au concepteur, participation limitée à la phase d'exécution des travaux, etc);
  - la date;
  - stade de l'opération à la présente date;
  - la démarche environnementale mise en oeuvre (label écologique®hqe®, BDM, Effinergie, etc.)
- les candidats pourront utiliser le cadre de réponse « cadre type d'affiche » correspondant téléchargeable sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse électronique suivante: <https://www.e-marches06.fr/>.
- NOTA: Avant de procéder à l'examen des candidatures, si l'on constate que des pièces visées ci-dessus sont manquantes ou incomplètes, le pouvoir adjudicateur peut décider de demander à tous les candidats concernés de produire ou compléter ces pièces dans un délai de 3 jours. Les autres candidats qui ont la possibilité de compléter leur candidature, en seront informés dans le même délai.
- en outre, en cas de remise du dossier de candidature, sous format papier, il est fortement souhaité que les candidats fournissent, dans ce pli, un cd rom ou un support physique électronique contenant le fichier informatique:
- au format .xls (Excel) pour le tableau de présentation de l'équipe;
  - pdf pour les références et les illustrations.

conditions d'envoi ou de remise des candidatures

#### 1. Transmission sous support papier

Les candidats transmettent leur offre sous pli cacheté portant les mentions:

Candidature pour:

Concours restreint de Maîtrise d'oeuvre sur esquisse pour la restructuration du stade nautique

Ne pas ouvrir

Horaires d'accueil au public: du lundi au vendredi de 8:30 à 12:00 et de 13:30 à 17:00.

Ce pli doit contenir les pièces définies dans le présent document et devra être remis contre récépissé ou, s'il est envoyé par la poste par pli recommandé avec avis de réception postal, parvenir à destination avant la date et l'heure limites de réception des offres fixée au présent avis:

Ville d'antibes Juan-Les-Pins

Dga Ressources et Prospective

Direction de la Commande Publique

12 place Général de Gaulle

BP 2205

06606 Antibes cedex

Le pli qui serait remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites précitées ainsi que remis sous enveloppe non cachetée, ne sera pas retenu; il sera renvoyé à son auteur.

en outre, en cas de remise du dossier de candidature, sous format papier, il est fortement souhaité que les candidats fournissent, dans ce pli, un cd rom ou un support physique électronique contenant le fichier informatique:

- au format .xls (Excel) pour le tableau de présentation de l'équipe;
- pdf pour les références et les illustrations.

## 2 — transmission électronique

le pouvoir adjudicateur préconise la transmission des documents par voie papier mais accepte les plis adressés par voie électronique sur son profil d'acheteur, à l'adresse suivante: <https://www.e-marches06.fr/>

Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. par contre, la transmission des plis sur un support physique électronique n'est pas autorisée.

le fuseau horaire de référence sera celui de (Gmt+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid.

Parallèlement à l'envoi électronique, les candidats ont la possibilité de faire parvenir au pouvoir adjudicateur, dans les délais de dépôts des candidatures, une copie de sauvegarde sur support physique électronique (Cd-Rom, Dvd-Rom, clé Usb...) ou sur support papier.

cette copie est transmise sous pli scellé et comporte obligatoirement la mention: « Copie de sauvegarde ». Les documents figurant sur ce support doivent être revêtus de la signature électronique (pour les documents dont la signature est obligatoire).

cette copie de sauvegarde sera ouverte en cas de défaillance du système informatique qui supporte la dématérialisation ou en cas de détection de programme informatique malveillant dans le document électronique transmis.

les copies de sauvegarde transmises sur support technique électronique et dans lesquelles un programme informatique malveillant est détecté sont réputées n'avoir jamais été reçues et les candidats concernés en seront informés.

les candidats qui souhaitent répondre sous forme dématérialisée et afin de garantir au mieux le bon déroulement de cette procédure devront tenir compte des indications suivantes:

Les formats électroniques dans lesquels les documents peuvent être transmis sont les suivants:

- doc
- pdf
- xls

Pour les documents images:

- bmp
- jpg
- jpeg
- tif

les candidats sont invités à:

- ne pas utiliser certains formats, notamment les «.Exe » ;
- ne pas utiliser certains outils, notamment les « macros » ;

Chaque pièce pour laquelle une signature est exigée doit être signée individuellement et conforme au format Xades, Cades ou Pades. Par conséquent, la seule signature électronique du pli n'emporte pas valeur d'engagement du candidat.

le niveau de sécurité requis pour le certificat de signature électronique est le Niveau (\*\*) du RGS. Les certificats RGS (Référentiel Général de Sécurité) sont référencés dans une liste de confiance française (<http://www.references.modernisation.gouv.fr>) ou dans une liste de confiance d'un autre Etat-Membre de l'union européenne.

Toutefois, le candidat est libre d'utiliser le certificat de son choix si celui-ci est conforme aux obligations minimales résultant du RGS. Le candidat s'assure alors que le certificat qu'il utilise est au moins conforme à ce niveau de sécurité et donne tous les éléments nécessaires à la vérification de cette conformité au RGS par le profil d'acheteur. Le candidat signataire transmet ainsi, avec le document signé, le mode d'emploi permettant de procéder aux vérifications nécessaires, et ce, gratuitement.

les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge de chaque candidat.

tout document contenant un virus informatique fera l'objet d'un archivage de sécurité et sera réputé n'avoir jamais été reçu. Le candidat concerné en sera informé. Dans ces conditions, il est conseillé aux candidats de soumettre leurs documents à un anti-virus avant envoi.

instance chargée des procédures de recours: Tribunal administratif de Nice, 33 boulevard Franck Pilatte BP 4179, 06359 Nice, Tél: +33 492041313. Fax: +33 493557831

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours: Tribunal administratif de Nice, 33 boulevard Franck Pilatte BP 4179, 06359 Nice, Tél: +33 492041313. Fax: +33 493557831

renseignement(s) administratif(s):

Ville d'Antibes Juan-Les-Pins  
Dga Ressources et Prospective  
Direction de la Commande Publique (Dcp)  
12 place du Général de Gaulle  
BP 2205  
06606 Antibes cedex  
accueil  
tel: +33 492905280

télécopie: +33 492905455

email: [commandepub-gestadm@ville-antibes.fr](mailto:commandepub-gestadm@ville-antibes.fr)

renseignement(s) technique(s):

Ville d'Antibes Juan-Les-Pins  
Dga Ressources et Prospective  
Direction de l'architecture et des Bâtiments (Dab)  
Service Conduite d'opération  
ZI Des Trois Moulins  
300 route des Trois Moulins  
BP 2205

06606 ANTIBES Cedex

Mme Marie-Christine Duverger

Télécopie: +33 492905101 Email: [marie-christine.duverger@ville-antibes.fr](mailto:marie-christine.duverger@ville-antibes.fr)

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP: 12.10.2015.

VI.3) **Procédures de recours**

VI.3.1) **Instance chargée des procédures de recours**

VI.3.2) **Introduction des recours**

VI.3.3) **Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours**

VI.4) **Date d'envoi du présent avis:**

12.10.2015